



**CAMPUS
LA FAVORITE**

GROUPE D'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE LYONNAIS

RNCP : 40497

Nom du certificateur : Conservatoire National des Arts et Métiers

Date d'enregistrement de la certification : 01/01/2025

LICENCE PROFESSIONNELLE CHEF DE PROJET TOURISTIQUE



La **Licence Chef de projet touristique** (niveau BAC+3) vous permettra de développer de nouvelles compétences dans le domaine du **tourisme** et de la **gestion de projet touristique**, d'intégrer le tourisme durable dans vos pratiques professionnelles, de choisir une formation en alternance pour une meilleure employabilité.

FORMATION

À l'issue de la formation l'apprenti-e sera capable de **développer une stratégie**, quelle qu'elle soit pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité du tourisme. Il sera en capacité de :

- ▶ Réaliser une démarche complète de gestion de projet touristique
- ▶ Gérer un service ou une structure d'accueil/de loisir de manière globale
- ▶ Déployer des processus d'innovation au sein de structures/projets touristiques
- ▶ Maîtriser les principes du marketing et du développement local/territorial
- ▶ Mobiliser la réglementation et les règles de base de la sécurité liée aux activités de loisirs

MÉTIERS

Les titulaires de la Licence Chef de Projet Touristique peuvent viser les métiers suivants:

- ▶ Gestionnaire d'activités de loisirs
- ▶ Responsable de projets touristiques
- ▶ Directeur de structure de plein air
- ▶ Accompagnateur touristique
- ▶ Chef de projet touristique
- ▶ Voyagiste
- ▶ Tour-opérateur



PROFIL DE L'ÉLÈVE- PRÉ REQUIS

Titulaire d'un Bac +2, vous avez un projet professionnel dans le tourisme.

Possibilité d'accès par la Validation des acquis professionnels (VAP85).

Possibilité de Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une RQTH. Pour en savoir plus sur le site <https://www.campus-la-favorite.org>

POURSUITE D'ÉTUDES

La licence professionnelle chef de projet touristique a été conçue afin de permettre une insertion professionnelle réussie, mais permet également une poursuite d'études. Aux termes de la formation, les participants peuvent rejoindre d'autres formations comme les masters ou les MBA :

- ▶ **Master of Science Strategic Event Management and Tourism Management**
- ▶ **Master Développement et Aménagement des Territoires Touristiques**
- ▶ **Master Tourisme Ingénierie du Tourisme et Littoral**
- ▶ **Master Tourisme Aménagement du Tourisme Durable**

LICENCE CHEF DE PROJET TOURISTIQUE



CONTACT

Clément BREYSSE
apprentissage-leschassagnes@la-favorite.org

CAMPUS LA FAVORITE SITE DES CHASSAGNES

13 chemin des Chassagnes
69600 Oullins
04 78 50 29 91

ACCÈS TCL + PARKING ÉTUDIANT GRATUIT



Arrêt : Bas des Chassagnes



Arrêt :
Gare d'Oullins



Arrêt :
Clos des Chassagnes

www.campus-la-favorite.org

L'ÉVALUATION PENDANT LA FORMATION

Contrôle continu et examen final.

La formation se déroule sur une année et est organisée autour de 4 blocs de compétences :

Compétence 1 : Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique

Compétence 2 : Lancement du projet de l'entreprise touristique

Compétence 3 : Pilotage du projet de l'entreprise touristique

Compétence 4 : Communication sur le projet touristique

En application de l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999, la licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE), y compris le projet tuteuré et l'unité d'activité (UA) d'expérience professionnelle et/ou stage, et
- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué de projet tuteuré et de l'expérience professionnelle et/ou stage

QUELQUES CHIFFRES

DURÉE DE LA FORMATION

1 an

PRÉSENCE EN ENTREPRISE

3 semaines

COÛT DE LA FORMATION

0 €

TARIF NPEC : 7080 €

MODALITÉS D'INSCRIPTION (DE JANVIER À JUIN)

Admissibilité sur dossier de candidature et entretien individuel.

Décision d'admissibilité communiquée au candidat sous 3 semaines maximum.

L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat d'apprentissage assurant la réalisation de la formation.

PARTENARIAT

le cnam
Auvergne – Rhône-Alpes



En savoir plus sur la licence professionnelle
Chef de projet Touristique